

Travaux en milieu naturel



Végétation aux abords d'ouvrages Enedis 20 Kv

Aux abords des rivières

Nos rivières alpines sont des milieux vivants structurant et jouant un rôle essentiel sur notre territoire. Dynamiques et riches écologiquement, elles évoluent au fil des crues et des étiages.

Les précipitations du printemps et de l'automne, souvent abondantes occasionnent des perturbations : érosion des berges, déstabilisation de la végétation, création d'embâcles. Lorsque des perturbations (affaissement des berges, affouillement...) menacent les infrastructures (pont, bâtiment, digues...), il est temps d'agir... L'entretien de la végétation et les travaux en génie végétal peuvent pallier à ces désordres. Nous avons développé des techniques et des compétences par la formation de nos salariés pour répondre aux besoins des particuliers comme des collectivités, soumis à des problèmes spécifiques liés au cours d'eau.

Le génie végétal

Il regroupe un ensemble de procédés permettant de lutter contre l'érosion des sols. Ces procédés font appel à différentes techniques, utilisant des végétaux vivants et des matériaux inertes, visant à retrouver un fonctionnement autonome et naturel de la berge.



Les végétaux vivants sont employés pour leurs caractéristiques biologiques (amplitude écologique importante, forte capacité à s'implanter dans différentes

conditions) et mécaniques (système racinaire extrêmement développé : rapport système souterrain/système aérien = 1,5, port buissonnant, composé de multiples tiges de faible hauteur, permettant la dissipation de l'énergie du courant).



Les matériaux inertes facilitent l'implantation des végétaux et préservent l'ouvrage tant que celui-ci n'est pas protégé par le développement de la végétation.

Fascine

Technique utilisée pour la protection des pieds de berge. Elle se compose de deux rangées de pieux battus mécaniquement et espacés de 50 cm le long de la berge. L'espace entre les pieux est comblé avec un mélange de branches de saules et de terre, le tout ligaturé avec du câble.



Bouturage

Réalisé à partir de branches de saules arbustifs récoltées en milieu naturel, la bouture doit avoir un diamètre compris entre 3 et 4 cm pour une longueur 50 cm. Elles servent à consolider un haut de berge.



Lit de plants et plançons

Cette technique consiste à placer des branches de saule perpendiculairement à la berge, sur plusieurs étages. Le procédé ainsi réalisé permet une protection de berge sur une hauteur importante du talus.



Couche de branches à rejet

Les branches de saule sont posées à même le talus et recouvertes d'une fine couche de terre, le tout plaqué au sol par du géotextile et des pieux enfoncés mécaniquement et un câble acier. Etalées sur l'ensemble du talus, les branches vont s'enraciner et faire des rejets,

protégeant ainsi la berge.

Géotextile

Il permet une protection temporaire de la berge, dans l'attente du développement de la végétation. C'est un matériau 100% biodégradable réalisé à base de fibre coco. **On utilise ses qualités** : résistance mécanique contre les forces érosives, absorption de l'humidité favorisant la levée des semences, simplicité de mise en œuvre,... pour limiter l'érosion superficielle des sols.

En fonction des contraintes du chantier (topographie, type d'érosivité, érodabilité propre au sol) nous utilisons différents types de géotextiles normés (H2M9 : 900 g/m², H2M5/ 740 g/m², H2M6 : 400 g/m²).



Technique mixte

Elle consiste à employer des blocs en pied de berge notamment sur des cours d'eau à forte capacité d'érosion (régime torrentiel). Au-dessus de l'enrochement des saules ou d'autres essences pourront être bouturées ou plantées.



Plantation de sujets arbustifs

En sommet d'ouvrage la mise en place de végétaux (plants forestiers) adaptés au site favorise un couvert végétal diversifié dans les strates et les essences et permet un continuum biologique entre les milieux.



Entretien de la rivière et de la ripisylve

La ripisylve est un espace naturel situé le long des cours d'eau. Composée d'une végétation plus ou moins dense, on y retrouve un cortège d'essences telles que le saule, l'aulne, le peuplier, le frêne...

Cette végétation a des fonctions essentielles au bon fonctionnement de la vie du cours d'eau :

- Elle stabilise et maintient les berges,
- Elle préserve du réchauffement de la lame d'eau grâce à l'ombrage,
- Elle contribue à l'autoépuration d'éventuels polluants liés aux activités humaines,
- Elle constitue un corridor écologique pour la faune

sauvage.

En fonction des enjeux, des contraintes et des pressions induites par les activités humaines sur les cours d'eau, certains travaux sont nécessaires. Le contrôle de la végétation peut ainsi répondre à divers objectifs :

Limiter la formation d'embâcle : un embâcle est composé d'un amoncellement de végétaux d'un volume plus ou moins important, dans le lit du cours d'eau, ils peuvent occasionner des désagréments : érosion, affouillement, turbulence...notamment à proximité des ouvrages d'art).



Ils peuvent aussi gêner les écoulements et aggraver les inondations. Ces embâcles sont à retirer.



Les embâcles de petits volumes et n'ayant pas d'incidence sur les infrastructures humaines sont à conserver. Elles jouent un rôle important sur la diversification des habitats, permettent des abris pour la faune et leurs débris organiques fournissent de la nourriture à la micro faune...



Faciliter les écoulements et assurer la stabilité des berges : les arbres penchés ou déconnectés de la berge sont à supprimer.



Sur certains cours d'eau, la végétalisation de certains atterrissements peut aussi être supprimée afin d'éviter des effets de chenalisation et favoriser la mobilisation des matériaux (sable, gravier...).

Maintenir ou améliorer les fonctions écologiques et paysagères : en diversifiant les essences ou les strates de la végétation, par recépage.

Ces travaux doivent être ciblés et peu intrusifs, afin de préserver au maximum ces milieux. Nous disposons de moyens matériels légers, nous permettant d'intervenir sur ce milieu sans occasionner de fortes perturbations. Notre technicien de rivières est capable de déterminer les actions nécessaires pour atteindre les objectifs fixés. ■